



# ACADEMIE DE MONTPELLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Hérault

Division des Personnels Enseignants  
DIPER

Montpellier, le 21 octobre 2025

Affaire suivie par :  
Sophie Bédubourg  
Caroline Foissard  
Tél : 04 67 91 52 24  
Mél : [permut.ineatexeat34@ac-montpellier.fr](mailto:permut.ineatexeat34@ac-montpellier.fr)

31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

L'Inspectrice d'académie,  
Directrice académique des services de  
l'Education nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les personnels  
enseignants titulaires du premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale

**OBJET :** Mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du premier degré et  
mouvement sur poste à profil (mouvement POP) **rentrée 2026**

**REF :** Note de service du 30/09/2025 parue au BOEN n° 39 du 16/10/2025

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la publication de la note de service sur le mouvement  
interdépartemental des enseignants du premier degré **titulaires** pour la rentrée scolaire 2026.

Ce BOEN est consultable sur le site internet du ministère à l'adresse suivante :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo39/MENH2526013N>

## 1- Le mouvement interdépartemental

**Ouverture de l'application SIAM : mercredi 5 novembre 2025**

**Fermeture de l'application SIAM : mercredi 26 novembre 2025 à 12 heures**

Après la clôture de la période de saisie des voeux, à compter du jeudi 27 novembre 2025, vous  
recevrez un accusé de réception de votre demande de mutation dans votre messagerie I-Prof.  
Vous devez confirmer votre demande de participation au mouvement en transmettant à la DIPER à  
l'adresse mail [permut.ineatexeat34@ac-montpellier.fr](mailto:permut.ineatexeat34@ac-montpellier.fr), au plus tard le **jeudi 11 décembre 2025**, cet  
accusé de réception signé et accompagné le cas échéant de toutes les pièces justificatives.

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité, un service d'aide et de conseil  
personnalisés est mis à leur disposition du **mardi 4 novembre 2025 jusqu'au mercredi 26 novembre  
2025**, au numéro suivant : **01 55 55 44 44**

L'agent qui sollicite une bonification au titre du handicap doit envoyer son dossier médical **avant le jeudi 11 décembre 2025**, accompagné de l'annexe 1 du formulaire handicap unique (**téléchargeable dans SIAM avant le mercredi 26 novembre 2025**), par courrier au médecin du travail de la DSDEN de l'Hérault (31, rue de l'université, CS39004, 34064 MONTPELLIER cedex 2).

Les résultats du mouvement interdépartemental seront connus le **mercredi 11 mars 2026**.

## **2- Le mouvement sur postes à profil POP**

Un mouvement sur poste à profil appelé « mouvement POP » est organisé en parallèle des opérations du mouvement interdépartemental.

Il permet de pourvoir des postes à forts enjeux par des enseignants issus de tout département (y compris du département où est proposé le poste), tout en prenant en compte dans le calibrage du mouvement interdépartemental les départs et les entrées dans les départements concernés.

La saisie des candidatures se fait sur l'**application Colibris sur i-prof**, dans l'onglet « Services », **du mercredi 5 novembre 2025 à 12 heures au mercredi 26 novembre 2025 à 12 heures**.

L'instruction des dossiers de candidature, l'organisation des entretiens avec les candidats et le classement des agents se dérouleront du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 au mardi 27 janvier 2026.

Les résultats du mouvement POP seront communiqués par courriel le **mercredi 18 février 2026**.

La DIPER reste à votre disposition pour toute demande de précision si besoin.

Catherine CÔME